

INFORMATION A DESTINATION DES RESIDENTS ET DES PERSONNES PRESENTES AUX ABORDS DE PARCELLES AGRICOLES



DEPARTEMENT : Haute-Saône (70)

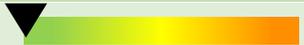
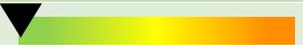
Information valable du 01/08/2024 au 15/08/2024 :

Pour les cultures listées dans la charte d'engagement des utilisateurs de produits phytosanitaires, l'information ci-dessous permet d'identifier celles sur lesquelles un traitement est probable dans la période précisée. Les curseurs représentent l'échelle de probabilité de traitement par rapport aux principales cibles et cultures.



Bon à savoir : Un pulvérisateur dans les champs n'est pas forcément en train d'appliquer un produit phytosanitaire. Il peut aussi appliquer, par exemple, des produits de biocontrôle qui stimulent les défenses naturelles de la culture, des engrais ou des solutions foliaires d'éléments minéraux pour corriger des carences d'alimentation...

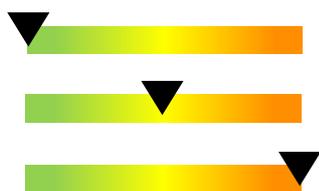
Tableau 1 : Probabilité des traitements pour les différentes Grandes Cultures en Haute-Saône

Culture	Lutte contre les mauvaises herbes	Lutte contre les ravageurs	Lutte contre les maladies
Céréales d'automne			
Colza			
Céréales de Printemps			
Maïs			
Tournesol			
Soja			

A noter :

Cette information est construite sur une situation moyenne du département, à partir de l'analyse de risque des BSV s'ils existent et de l'expertise des conseillers. Il est possible qu'un agriculteur intervienne hors plage identifiée, en fonction du contexte de sa parcelle et de la situation sanitaire.

En complément de cette information, vous pouvez consulter les BSV de la région, grâce au lien suivant : [[BSV Grandes Cultures - Chambres d'agriculture Bourgogne-Franche-Comté \(chambres-agriculture.fr\)](https://chambres-agriculture.fr)]



Probabilité faible d'application

Probabilité moyenne d'application

Probabilité Forte d'application



La présence d'un gyrophare allumé sur un tracteur avec un pulvérisateur dans une parcelle peut signaler qu'un traitement phytosanitaire est en cours.